

Newsletter n° 3 • mars 2017



Les crèches à vocation d'insertion professionnelle

Pour aider les familles à articuler leur vie professionnelle et familiale, les modes d'accueil des jeunes enfants doivent proposer des solutions qui permettent aux mères, comme aux pères, de poursuivre leur activité professionnelle. A fortiori aux mères élevant seules leurs enfants et travaillant en horaires décalés. La caisse nationale des allocations familiales apporte son soutien aux solutions innovantes d'accueil, comme ces crèches à vocation d'insertion professionnelle, en proposant aux parents sans activité, une place d'accueil en crèche pour leur enfant et un accompagnement au retour à l'emploi. Les crèches à vocation d'insertion professionnelle (VIP) ont pour but de faciliter l'accès à l'emploi des parents de jeunes enfants, notamment des mères isolées.

En effet, la garde d'enfants, en particulier pour les familles monoparentales, constitue un frein majeur au retour à l'emploi. La crèche contractualisée avec la famille qui accepte d'entrer dans une démarche active d'insertion professionnelle en échange d'une place en crèche. L'accompagnement vers l'emploi est mis en œuvre par Pôle emploi et les Conseils départementaux dans le cadre de l'accompagnement global, ou par les Missions locales. Lorsque le parent bénéficiaire trouve un poste ou une formation, il garde la place en crèche jusqu'à l'entrée de l'enfant en école maternelle.

[EN SAVOIR PLUS](#)

Lancement de la Fondation pour l'Investissement Social et le Développement Humain

Le président de la République a lancé le 17 janvier dernier la Fondation pour l'Investissement Social et le Développement Humain (FISO). Cette fondation, créée à l'initiative du ministère des Affaires sociales, est placée sous l'égide de la Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE) et sera présidée par Isabelle Kocher. L'ambition de cette fondation est de démontrer que les politiques de solidarité, l'action sociale comme les engagements en termes de RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise) peuvent être considérés comme de réels investissements.

L'efficacité de projets sociaux innovants peut être démontrée en développant de nouveaux modes d'évaluation. Les projets seront sélectionnés avec l'appui d'un conseil scientifique, présidé par Bruno Palier et composé de chercheurs renommés, afin de garantir la qualité des évaluations et de favoriser leur modélisation pour permettre leur développement national ou international, sur des bases scientifiquement fondées. Un panel citoyen contribuera par ailleurs à la sélection des projets et à leur évaluation.

[EN SAVOIR PLUS](#)

Appels à contribution de la RFAS

Big data et protection sociale

Date limite de soumission au : 31 mars 2017

[EN SAVOIR PLUS](#)

Mise en place et développement des systèmes de protection sociale en Afrique : un état des lieux

Date limite de soumission au : 30 juin 2017

[EN SAVOIR PLUS](#)



Camille Devaux, Maître de conférences en urbanisme et aménagement à l'université de Caen-Normandie vient de publier *L'habitat*

participatif aux Presses Universitaires de Rennes (PUR). Cet ouvrage a vocation à contribuer à la compréhension de ce phénomène émergent ainsi qu'à l'analyse des politiques publiques dans le domaine de l'habitat. Elle est aussi l'auteur de l'article *Habitat participatif et politiques de l'habitat : un mariage par intérêt ?* dans le numéro 3 de 2016 de la RFAS. [EN SAVOIR PLUS](#)

L'antibiorésistance un problème en quête de publics

La revue *Questions de communication* consacre un dossier coordonné et présenté par Jocelyne Arquembourg sur les paradoxes de l'antibiorésistance (la résistance des bactéries aux antibiotiques) qui est un problème de santé publique et dont la prise de conscience collective grandit. [EN SAVOIR PLUS](#)

Les dépenses de santé augmentent à nouveau dans la plupart des pays de l'OCDE.

Pourtant, une part considérable de ces dépenses de santé contribue peu ou pas à améliorer la santé des gens. Les pays pourraient potentiellement dépenser beaucoup moins en soins de santé sans impact sur la performance du système de santé. L'OCDE vient de publier un rapport en anglais intitulé *Tackling Wasteful Spending on Health* qui passe en revue les stratégies mises en place par les pays pour limiter les dépenses inefficaces. [EN SAVOIR PLUS](#)

Le rapport de l'Observatoire national de la petite enfance 2016 est disponible.

Cette publication annuelle de la CNAF fournit des données quantitatives et qualitatives sur l'accueil des enfants de 0 à 6 ans dans sa dimension de conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle, l'un des axes majeurs des politiques en faveur de la petite enfance. [EN SAVOIR PLUS](#)

Faire connaître le 119, le numéro vert à disposition des enfants victimes de violences et des témoins. [EN SAVOIR PLUS](#)

Cette lettre vous est proposée par les ministères sociaux.



Prix de l'article scientifique sur l'habitat social

Jeunes chercheurs : présentez votre article scientifique au prix USH-CDC 2017.

Le prix de la recherche décerné par l'Union sociale pour l'habitat, la Caisse des Dépôts et l'Institut CDC pour la recherche récompense en alternance tous les ans les meilleures thèses et articles scientifiques qui contribuent à éclairer les enjeux de l'habitat social.

Le règlement est disponible sur union-habitat.org.

Les candidatures pour le prix de l'article scientifique sur l'habitat social sont ouvertes jusqu'au **17 avril 2017**.

Scolarisation précoce

Les pouvoirs publics souhaitent relancer la scolarisation des enfants de moins de trois ans afin de réduire les inégalités scolaires, notamment dans les zones défavorisées. En effet, entre 2001 et 2012, le taux de préscolarisation a été divisé par trois, passant de 35 % à 11 % alors que la préscolarisation des enfants de deux à trois ans permet d'assurer une première acquisition des principes de la vie en société et la maîtrise de la langue française. Ainsi 25 000 places supplémentaires ont été créées dans les écoles maternelles, essentiellement dans les réseaux d'éducation prioritaire, pour accueillir les enfants de moins de trois ans. [EN SAVOIR PLUS](#)

Objectif : 100 000 hommes en congé parental d'ici 2017

Promouvoir l'équité entre hommes et femmes avec le congé de paternité.

Pour améliorer l'égalité professionnelle et permettre de rééquilibrer la répartition des responsabilités parentales au sein du couple, le Gouvernement a fait le choix de réformer le congé parental. En effet, les mères subissent une pénalité professionnelle à la naissance des enfants dont les pères sont exonérés. 40% d'entre elles changent de situation professionnelle à la naissance d'un enfant, contre seulement 6% des pères. Et cette pénalité se poursuit une fois le retour à l'emploi effectué. Une année d'interruption de travail à la naissance d'un enfant conduit à une baisse de salaire annuel de 10%. Afin de mieux concilier les obligations familiales et la vie professionnelle et pour favoriser le retour des femmes vers l'emploi depuis le 1^{er} janvier 2015, le complément de libre choix d'activité (CLCA) est remplacé par la prestation partagée entre les parents. Ainsi la durée du congé parental est portée à un an (contre 6 mois aujourd'hui) pour le 1^{er} enfant, s'il est partagé entre le père et la mère. L'égalité femmes-hommes est au cœur de la rénovation de la politique familiale. [EN SAVOIR PLUS](#)

La RFAS reprend les nouveaux signalements de colloques, séminaires, événements, avis de parution de revues, appels à projets dans le champ du social dans sa newsletter. N'hésitez pas à nous contacter à ce sujet par mail : rfas-drees@sante.gouv.fr.

Zoom sur la petite enfance

En novembre 2016, Laurence Rossignol, Ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes, dévoilait son « plan d'action pour la petite enfance » à la suite du rapport de la psychanalyste et psychologue de l'enfance Sylviane Giampino remis en mai 2016. Le plan d'action pour la petite enfance a pour objectif de donner une nouvelle impulsion à l'ensemble du secteur de l'accueil des jeunes enfants en se fondant sur les besoins des enfants et en faisant évoluer la formation des professionnels.

Synthèse du rapport « Développement du jeune enfant, les modes d'accueil et la formation des professionnels » [EN SAVOIR PLUS](#)